GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – **QUESTION**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	**Date**	**Heure**	**Numéro**	**Département(s)**
	30.08.2015	11:06	15.338	DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s): Groupe socialiste

Titre: Stop au glyphosate

Contenu:

Le glyphosate est le principe actif du désherbant le plus utilisé en Suisse, 300 tonnes ont été vendus en Suisse en 2013. Une centaine de produits vendus en Suisse contiennent du glyphosate. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), rattaché à l'OMS, a, dans un rapport en mars 2015, classifié le glyphosate comme "cancérigène probable".

Par ailleurs, d'autres effets néfastes, notamment sur le système hormonal, sont fortement suspectés. Coop et Migros ont déjà retiré ce produit de leurs rayons. En France, le glyphosate va être interdit dès 2016 alors que la Confédération tergiverse en la matière.

Le groupe socialiste demande au Conseil d'Etat:

- si les services de l'Etat utilisent ou ont-ils utilisé ce produit?
- si tel est le cas, en vertu du principe de précaution, le Conseil d'Etat va-t-il intervenir pour faire interdire ce produit dans les services étatiques et paraétatiques?
- Le cas échéant, l'Etat envisage-t-il de communiquer sur ce sujet auprès de la population?

Réponse écrite demandée: oui ☐ non ☒

Auteur ou premier signataire	**Autres signataires (suite)**
Martine Docourt Ducommun	
Autres signataires (nom, prénom)	
Corine Bolay Mercier	
Annie Clerc-Birambeau	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER